

CFPI

**Certificat de Formation —
de Platicien·ne Intervenant·e**



CFPI

Certificat de Formation — de Platicien·ne Intervenant·e

L'objectif du CFPI est d'apporter à des artistes professionnel·le·s une formation complémentaire par un apprentissage à la création et au développement de projets artistiques à vocation éducative et sociale s'inscrivant dans différents contextes de notre société. Cet apprentissage se fonde sur l'acquisition de compétences appliquées à leur parcours artistique à partir des cadres et des concepts de l'intervention auprès et avec des publics.

Formation continue
septembre 2024
juin 2025 Marseille

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

La formation est articulée autour de 4 modules liés à des compétences et connaissances spécifiques :

Penser : Les enseignements théoriques portent sur la conception d'un projet artistique participatif, sa formulation et sa présentation, mais aussi plus globalement les enjeux sociétaux de l'intervention artistique.

Expérimenter : Fondé sur l'observation et la pratique du terrain, ce module propose des mises en situation au sein de différents milieux sociaux et professionnels (hôpitaux, musées, centres pénitentiaires, écoles, institutions culturelles...).

Cartographier : Des rencontres et des échanges avec des partenaires du territoire identifié·e·s dans le champ de l'intervention artistique.

Valoriser : Un travail d'édition et une exposition clôturent la formation.

PUBLIC

Le CFPI s'adresse aux artistes plasticien·ne·s, designers et designeuses professionnel·le·s, titulaires d'un DNA ou d'un DNSEP.

Dérogation possible selon les cas.
Effectif de la formation : 12 stagiaires

ORGANISATION

La formation se déroule de septembre 2024 à juin 2025 comprenant 300 heures réparties sur 10 mois à raison d'une semaine par mois. Un stage extérieur de minimum 35 heures est obligatoire.

INTERVENANT·E·S

La formation est assurée par des enseignant·e·s de l'INSEAMM :

Françoise Buadas (artiste et enseignante),
Nicolas Pilard (artiste et enseignant)
et Audrey Ziane (historienne de l'art et enseignante)

Des intervenant·e·s et des structures extérieur·e·s sont régulièrement invité·e·s au sein de la formation. Quelques exemples : Lieux Fictifs, Château de Servières, Dos Mares, Fraeme, 3 bisf...

MÉTHODE ET ÉVALUATION

Contrôle continu – Évaluation des mises en situation – Évaluation d'un rapport de stage et d'un document de synthèse.

COÛT

La formation coûte 500 euros.
Coût éligible à la prise en charge par la formation professionnelle continue.

CALENDRIER CANDIDATURES

Date limite des candidatures :
2 juin 2024

Convocation à l'entretien :
5 juin 2024

Entretien après pré-sélection sur dossier :
13 et 14 juin 2024

Résultats des admissions :
17 juin 2024

Début de la formation :
16 septembre 2024

DOSSIER CANDIDATURE

Curriculum vitae
Copie du dernier diplôme obtenu
Lettre de motivation
Dossier personnel du travail artistique
Attestation d'assurance responsabilité civile
Photo d'identité
Fiche de candidature complétée

L'INSEAMM – Institut National Supérieur d'Enseignement artistique Marseille Méditerranée – réunit l'école des Beaux-Arts de Marseille et le Conservatoire Pierre Barbizet. L'IFAMM, le troisième institut, a pour mission la formation professionnelle continue.

Pour plus d'informations

Anthéa Adouane Vasseur
Coordinatrice administrative
04 91 82 83 35 / 06 99 82 62 43
cfpi@inseamm.fr

À PROPOS DES CFPI

Le CFPI de l'INSEAMM est en réseau avec les trois autres établissements en France dispensant cette formation.
Pour toutes informations :

ET DÉVELOP

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

L'article L.6316-4 II du code du travail
reconnait la qualité de l'établissement
d'enseignement supérieur au titre
des 4 catégories d'actions concourant au
développement des compétences